

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : VILLE DE PROVILLE (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590476400010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE CAMBRAI

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	47
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	49
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	50
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	54
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	55
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	59
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	60

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	3293

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1039.97
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1186.66
3 Dépenses d'équipement brut / population	461.66
4 Encours de dette / population (2) (3)	688.28
5 DGF / population	125.72
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	55.48 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93.5241 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	38.9 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	58.001 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-42.4 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

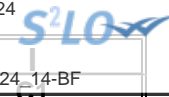
(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	7 611 091,58	6 022 252,23	0,00	A1 -1 588 839,35
Investissement	4 352 357,82	2 309 755,96 (3)	0,00	A2 -2 042 601,86
Fonctionnement	3 258 733,76	3 712 496,27 (4)	0,00	A3 453 762,51

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 527 500,00	III + IV 570 000,00	B1	42 500,00	
Investissement	I 527 500,00	III 570 000,00	B2	42 500,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-1 546 339,35
Investissement	A2 + B2	-2 000 101,86
Fonctionnement	A3 + B3	453 762,51

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 527 500,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	2 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	195 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	330 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 570 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	570 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 755 244,08	2 771 283,51
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	527 500,00	570 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 058 539,43	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 341 283,51	3 341 283,51
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 154 467,08	3 912 679,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 241 788,08
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 154 467,08	4 154 467,08
TOTAL DU BUDGET (4)		7 495 750,59	7 495 750,59

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	19 500,00	2 500,00	11 600,00	11 600,00	14 100,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	410 702,00	195 000,00	1 352 644,08	1 352 644,08	1 547 644,08
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 295 000,00	330 000,00	156 000,00	156 000,00	486 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 725 202,00	527 500,00	1 520 244,08	1 520 244,08	2 047 744,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	215 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		215 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 940 202,00	527 500,00	1 750 244,08	1 750 244,08	2 277 744,08

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

TOTAL	4 945 202,00	527 500,00	1 755 244,08	1 755 244,08	2 282 744,08
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 058 539,43
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 341 283,51
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 128 000,00	570 000,00	271 400,00	271 400,00	841 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 128 000,00	570 000,00	271 400,00	271 400,00	841 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	370 000,00	0,00	754 000,00	754 000,00	754 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 353 937,57	0,00	1 016 039,43	1 016 039,43	1 016 039,43
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 833 937,57	0,00	1 770 039,43	1 770 039,43	1 770 039,43
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 961 937,57	570 000,00	2 041 439,43	2 041 439,43	2 611 439,43

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	909 202,00		669 844,08	669 844,08	669 844,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	90 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		999 202,00		729 844,08	729 844,08	729 844,08

TOTAL	3 961 139,57	570 000,00	2 771 283,51	2 771 283,51	3 341 283,51
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 341 283,51
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	724 844,08
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et



réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 222 470,00	0,00	1 251 623,00	1 251 623,00	1 251 623,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 763 800,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	216 600,00	0,00	231 000,00	231 000,00	231 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 217 870,00	0,00	3 382 623,00	3 382 623,00	3 382 623,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 267 870,00	0,00	3 424 623,00	3 424 623,00	3 424 623,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	909 202,00		669 844,08	669 844,08	669 844,08
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	90 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		999 202,00		729 844,08	729 844,08	729 844,08

TOTAL	4 267 072,00	0,00	4 154 467,08	4 154 467,08	4 154 467,08
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 154 467,08
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	43 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	292 400,00	0,00	244 700,00	244 700,00	244 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	364 815,00	0,00	493 479,00	493 479,00	493 479,00
731	Fiscalité locale	1 920 792,00	0,00	2 025 386,00	2 025 386,00	2 025 386,00
74	Dotations et participations (3)	794 000,00	0,00	804 114,00	804 114,00	804 114,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	40 000,00	0,00	232 000,00	232 000,00	232 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 455 007,00	0,00	3 844 679,00	3 844 679,00	3 844 679,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 458 007,00	0,00	3 907 679,00	3 907 679,00	3 907 679,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

TOTAL	3 463 007,00	0,00	3 912 679,00	3 912 679,00	3 912 679,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	241 788,08
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 154 467,08
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	724 844,08
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	230 000,00	0,00	230 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	14 100,00	0,00	14 100,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 547 644,08	5 000,00	1 552 644,08
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	486 000,00	0,00	486 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 277 744,08	5 000,00	2 282 744,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 058 539,43
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 341 283,51
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 251 623,00		1 251 623,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 900 000,00		1 900 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	231 000,00	0,00	231 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	37 000,00	0,00	37 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	60 000,00	60 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		669 844,08	669 844,08
Dépenses de fonctionnement – Total		3 424 623,00	729 844,08	4 154 467,08

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 154 467,08
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	754 000,00	0,00	754 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	841 400,00	0,00	841 400,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		60 000,00	60 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		669 844,08	669 844,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 595 400,00	729 844,08	2 325 244,08

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

1 016 039,43

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 341 283,51

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	45 000,00		45 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	244 700,00		244 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	493 479,00		493 479,00
731	Fiscalité locale	2 025 386,00		2 025 386,00
74	Dotations et participations (8)	804 114,00		804 114,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	232 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	3 000,00	0,00	3 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	60 000,00	0,00	60 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 907 679,00	5 000,00	3 912 679,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

241 788,08

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 154 467,08



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 945 202,00	527 500,00	0,00	1 755 244,08	1 755 244,08	0,00	1 755 244,08	2 282 744,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 500,00	2 500,00	0,00	11 600,00	11 600,00	0,00	11 600,00	14 100,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	410 702,00	195 000,00	0,00	1 352 644,08	1 352 644,08	0,00	1 352 644,08	1 547 644,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 295 000,00	330 000,00	0,00	156 000,00	156 000,00	0,00	156 000,00	486 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 725 202,00	527 500,00	0,00	1 520 244,08	1 520 244,08	0,00	1 520 244,08	2 047 744,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	215 000,00	0,00		230 000,00	230 000,00		230 000,00	230 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		215 000,00	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 940 202,00	527 500,00	0,00	1 755 244,08	1 755 244,08	0,00	1 755 244,08	2 277 744,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 1 058 539,43

Total des dépenses d'investissement cumulées 3 341 283,51

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 059-215904764-20240408-24_14-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 607 202,00	570 000,00	1 755 244,08	1 755 244,08	2 325 244,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 128 000,00	570 000,00	271 400,00	271 400,00	841 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 128 000,00	570 000,00	271 400,00	271 400,00	841 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	370 000,00	0,00	754 000,00	754 000,00	754 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		480 000,00	0,00	754 000,00	754 000,00	754 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 608 000,00	570 000,00	1 025 400,00	1 025 400,00	1 595 400,00
021	Virement de la section de fonctionnement	909 202,00		669 844,08	669 844,08	669 844,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	90 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		999 202,00		729 844,08	729 844,08	729 844,08

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 1 016 039,43

Total des recettes d'investissement cumulées 3 341 283,51

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 059-215904764-20240408-24_14-BF



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 945 202,00	527 500,00	0,00	1 755 244,08	1 755 244,08	0,00	1 755 244,08	2 282 744,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 500,00	2 500,00	0,00	11 600,00	11 600,00	0,00	11 600,00	14 100,00
203	Frais d'études, recherche, développement	2 500,00	2 500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
2051	Concessions, droits similaires	17 000,00	0,00		11 600,00	11 600,00	0,00	11 600,00	11 600,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	410 702,00	195 000,00	0,00	1 352 644,08	1 352 644,08	0,00	1 352 644,08	1 547 644,08
2116	Cimetières	0,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	3 002,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
2131	Bâtiments publics	17 300,00	0,00		743 500,00	743 500,00	0,00	743 500,00	743 500,00
2151	Réseaux de voirie	38 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	42 000,00	0,00		292 220,00	292 220,00	0,00	292 220,00	292 220,00
21538	Autres réseaux	255 000,00	195 000,00		158 800,00	158 800,00	0,00	158 800,00	353 800,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2158	Autres inst., matériel, out. techniques	0,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
2183	Matériel informatique	5 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	6 600,00	0,00		20 100,00	20 100,00	0,00	20 100,00	20 100,00
2188	Autres immobilisations corporelles	43 800,00	0,00		103 724,08	103 724,08	0,00	103 724,08	103 724,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 295 000,00	330 000,00	0,00	156 000,00	156 000,00	0,00	156 000,00	486 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	4 295 000,00	330 000,00		156 000,00	156 000,00	0,00	156 000,00	486 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 725 202,00	527 500,00	0,00	1 520 244,08	1 520 244,08	0,00	1 520 244,08	2 047 744,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le information

ID : 059-215904764-20240408-24_14-BF +

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAP N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	215 000,00	0,00		230 000,00	230 000,00		230 000,00	230 000,00
1641	Emprunts en euros	215 000,00	0,00		230 000,00	230 000,00		230 000,00	230 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		215 000,00	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 940 202,00	527 500,00	0,00	1 750 244,08	1 750 244,08	0,00	1 750 244,08	2 277 744,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
2131	Bâtiments publics	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 607 202,00	570 000,00	1 755 244,08	1 755 244,08	2 325 244,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 128 000,00	570 000,00	271 400,00	271 400,00	841 400,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 128 000,00	570 000,00	271 400,00	271 400,00	841 400,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 128 000,00	570 000,00	271 400,00	271 400,00	841 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	370 000,00	0,00	754 000,00	754 000,00	754 000,00
10222	FCTVA	190 000,00	0,00	679 000,00	679 000,00	679 000,00
10226	Taxe d'aménagement	180 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		480 000,00	0,00	754 000,00	754 000,00	754 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 608 000,00	570 000,00	1 025 400,00	1 025 400,00	1 595 400,00
021	Virement de la section de fonctionnement	909 202,00		669 844,08	669 844,08	669 844,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	90 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments publics	90 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
28152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00		0,00	0,00	0,00

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 11/04/2024
 ID : 059-215904764-20240408-24_14-BF

SLOW
 TOTAL
 (RAR N-1 + Vote)

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Reçu le
			I		II	III = I + II	
28157	Matériel et outillage technique	0,00		0,00	0,00		0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00		0,00
28182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		0,00
28183	Matériel informatique	0,00		0,00	0,00		0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		999 202,00		729 844,08	729 844,08		729 844,08

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 267 072,00	0,00	0,00	4 154 467,08	4 154 467,08	0,00	4 154 467,08	4 154 467,08
011	Charges à caractère général (3)	1 222 470,00	0,00	0,00	1 251 623,00	1 251 623,00	0,00	1 251 623,00	1 251 623,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 763 800,00	0,00		1 900 000,00	1 900 000,00		1 900 000,00	1 900 000,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	216 600,00	0,00	0,00	231 000,00	231 000,00	0,00	231 000,00	231 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 217 870,00	0,00	0,00	3 382 623,00	3 382 623,00	0,00	3 382 623,00	3 382 623,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		50 000,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
Total des dépenses réelles		3 267 870,00	0,00	0,00	3 424 623,00	3 424 623,00	0,00	3 424 623,00	3 424 623,00
023	Virement à la section d'investissement	909 202,00			669 844,08	669 844,08		669 844,08	669 844,08
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	90 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		999 202,00			729 844,08	729 844,08		729 844,08	729 844,08
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									4 154 467,08

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 059-215904764-20240408-24_14-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 463 007,00	0,00	3 912 679,00	3 912 679,00	3 912 679,00
013	Atténuations de charges (2)	43 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	292 400,00	0,00	244 700,00	244 700,00	244 700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	364 815,00	0,00	493 479,00	493 479,00	493 479,00
731	Fiscalité locale	1 920 792,00	0,00	2 025 386,00	2 025 386,00	2 025 386,00
74	Dotations et participations (2)	794 000,00	0,00	804 114,00	804 114,00	804 114,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	40 000,00	0,00	232 000,00	232 000,00	232 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 455 007,00	0,00	3 844 679,00	3 844 679,00	3 844 679,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes financières		3 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
Total des recettes réelles		3 458 007,00	0,00	3 907 679,00	3 907 679,00	3 907 679,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

241 788,08

Total des recettes de fonctionnement cumulées

4 154 467,08

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 267 072,00	0,00	0,00	4 154 467,08	4 154 467,08	0,00	4 154 467,08	4 154 467,08
011	Charges à caractère général (4)	1 222 470,00	0,00	0,00	1 251 623,00	1 251 623,00	0,00	1 251 623,00	1 251 623,00
6042	Achats de prestations de services	134 000,00	0,00		143 700,00	143 700,00	0,00	143 700,00	143 700,00
60611	Eau et assainissement	355 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00		290 000,00	290 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00
60621	Combustibles	12 200,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60622	Carburants	0,00	0,00		12 800,00	12 800,00	0,00	12 800,00	12 800,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		14 900,00	14 900,00	0,00	14 900,00	14 900,00
60631	Fournitures d'entretien	81 650,00	0,00		23 300,00	23 300,00	0,00	23 300,00	23 300,00
60632	Fournitures de petit équipement	-15 000,00	0,00		76 200,00	76 200,00	0,00	76 200,00	76 200,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		20 700,00	20 700,00	0,00	20 700,00	20 700,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00		12 700,00	12 700,00	0,00	12 700,00	12 700,00
6064	Fournitures administratives	13 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6067	Fournitures scolaires	9 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 300,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	146 350,00	0,00		62 123,00	62 123,00	0,00	62 123,00	62 123,00
61521	Entretien terrains	113 900,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	33 448,00	0,00		37 100,00	37 100,00	0,00	37 100,00	37 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 850,00	0,00		10 900,00	10 900,00	0,00	10 900,00	10 900,00
615231	Entretien, réparations voiries	18 500,00	0,00		156 500,00	156 500,00	0,00	156 500,00	156 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	52 500,00	0,00		27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6156	Maintenance	34 822,00	0,00		17 200,00	17 200,00	0,00	17 200,00	17 200,00
6161	Multirisques	4 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	5 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
618	Divers	15 100,00	0,00		15 300,00	15 300,00	0,00	15 300,00	15 300,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	71 050,00	0,00		110 900,00	110 900,00	0,00	110 900,00	110 900,00

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

Pour

ID : 059-215904764-20240408-24_14-BF +



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
624	Transports biens, transports collectifs	23 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
625	Déplacements et missions	1 600,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	25 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 700,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	3 500,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 763 800,00	0,00		1 900 000,00	1 900 000,00		1 900 000,00	1 900 000,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	30 000,00	0,00		33 500,00	33 500,00		33 500,00	33 500,00
6411	Personnel titulaire	1 045 000,00	0,00		1 145 500,00	1 145 500,00		1 145 500,00	1 145 500,00
6413	Personnel non titulaire	182 000,00	0,00		227 000,00	227 000,00		227 000,00	227 000,00
64168	Autres emplois aidés	37 000,00	0,00		12 600,00	12 600,00		12 600,00	12 600,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	464 000,00	0,00		480 000,00	480 000,00		480 000,00	480 000,00
6470	Autres charges sociales	800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	216 600,00	0,00	0,00	231 000,00	231 000,00	0,00	231 000,00	231 000,00
65311	Indemnités de fonction	81 000,00	0,00		83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65316	Frais de représentation du maire	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65568	Autres contributions	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
657362	Subv.Fonct. BA/régies	36 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	70 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 217 870,00	0,00	0,00	3 382 623,00	3 382 623,00	0,00	3 382 623,00	3 382 623,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
6681	Indemnités rbt anticipé emprunt à risque	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		50 000,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
Total des dépenses réelles		3 267 870,00	0,00	0,00	3 424 623,00	3 424 623,00	0,00	3 424 623,00	3 424 623,00
023	Virement à la section d'investissement	909 202,00			669 844,08	669 844,08		669 844,08	669 844,08
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	90 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	90 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		999 202,00			729 844,08	729 844,08		729 844,08	729 844,08

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 059-215904764-20240408-24_14-BF

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 463 007,00	0,00	3 912 679,00	3 912 679,00	3 912 679,00
013	Atténuations de charges (3)	43 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	43 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	292 400,00	0,00	244 700,00	244 700,00	244 700,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7066	Redevances services à caractère social	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	170 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	12 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	400,00	0,00	200,00	200,00	200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	364 815,00	0,00	493 479,00	493 479,00	493 479,00
73211	Attribution de compensation	300 000,00	0,00	308 000,00	308 000,00	308 000,00
73221	FNGIR	34 479,00	0,00	34 479,00	34 479,00	34 479,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	30 336,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7323	Revers. pré. / jeux et paris hippiques	0,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 920 792,00	0,00	2 025 386,00	2 025 386,00	2 025 386,00
73111	Impôts directs locaux	1 729 792,00	0,00	1 830 386,00	1 830 386,00	1 830 386,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	68 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73172	Taxe de séjour	23 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	100 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
74	Dotations et participations (3)	794 000,00	0,00	804 114,00	804 114,00	804 114,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	345 000,00	0,00	349 000,00	349 000,00	349 000,00
741121	DSR des communes	43 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
741127	DNP des communes	22 000,00	0,00	19 527,00	19 527,00	19 527,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participation Autres organismes	214 500,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	97 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	33 000,00	0,00	40 587,00	40 587,00	40 587,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	II	III = I + II
748388	Autres	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	40 000,00	0,00	232 000,00	232 000,00	232 000,00
752	Revenus des immeubles	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	212 000,00	212 000,00	212 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 455 007,00	0,00	3 844 679,00	3 844 679,00	3 844 679,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes réelles		3 458 007,00	0,00	3 907 679,00	3 907 679,00	3 907 679,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
72	Production immobilisée	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 059-215904764-20240408-24_14-BF



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 050 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 050 000,00									
7708765	CAISSE D EPARGNE NORD EUROPE	25/09/2010	2010-10-01	25/10/2010	500 000,00	V		1,500	1,500	EURO	M	X Autres	N	A-1
7828141	CAISSE D EPARGNE NORD EUROPE	01/01/2011	2011-01-01	25/04/2011	500 000,00	V		3,270	3,270	EURO	M	X Autres	N	A-1
8388846	CAISSE D EPARGNE NORD EUROPE	20/06/2013	2014-01-25	25/01/2014	300 000,00	F		3,530	3,530	EURO	M	X Autres	N	A-1
99141567825	CREDIT AGRICOLE	11/06/2006	2006-06-11	25/08/2006	600 000,00	V		3,930	3,930	EURO	M	X Autres	N	A-1
Emprunt Ecole	CAISSE D EPARGNE	01/06/2022	2023-04-25	25/04/2023	1 400 000,00	F		1,300	1,300	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON509905EUR	LA BANQUE POSTALE	01/10/2016	2016-10-01	01/12/2016	500 000,00	F		1,510	1,510	EURO	M	X Autres	N	A-1
MON526281	LA BANQUE POSTALE	01/02/2019	2019-07-01	01/07/2019	250 000,00	F		1,100	1,100	EURO	M	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					4 050 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 266 493,62					227 363,02	34 982,43	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 266 493,62					227 363,02	34 982,43	0,00	0,00
7708765	N	0,00	A-1	64 258,97	1,75	V		1,500	36 575,70	725,10	0,00	0,00
7828141	N	0,00	A-1	92 214,04	2,25	V		3,270	40 160,67	2 381,49	0,00	0,00
8388846	N	0,00	A-1	118 047,11	5,00	F		3,530	21 975,05	3 813,79	0,00	0,00
99141567825	N	0,00	A-1	112 921,72	2,58	V		3,930	39 783,17	3 788,95	0,00	0,00
Emprunt Ecole	N	0,00	A-1	1 364 272,49	24,25	F		1,300	48 180,89	17 501,31	0,00	0,00
MON509905EUR	N	0,00	A-1	339 779,35	12,92	F		1,510	24 020,86	4 930,82	0,00	0,00
MON526281	N	0,00	A-1	174 999,94	10,50	F		1,100	16 666,68	1 840,97	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 266 493,62					227 363,02	34 982,43	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

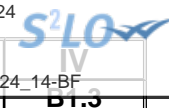
(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



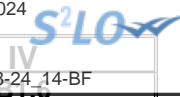
IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 266 493,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 145 846,16	4 970 311,80										71 030,75	175 598,72	
DEXIA CREDIT LOCAL	1998	X Autres	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS-LOTISSEMENT LE VALLON	DEXIA MUNICIPAL AGENCY	439 220,86	105 167,52	6,00	A	F		4,300	F		4,300	A-1	EURO	1 630,10	17 630,20
NOREVIE	2006	C	EFI Provville	CAISSE DES DEPOTS ET	12 388,34	1 650,75	2,00	A	F		3,460	F		3,460	A-1	EURO	57,12	811,39
NOREVIE	2016	C	11 PLAÏ PROVILLE ROUTE DE NOYELLES	CAISSE DES DEPOTS ET	850 541,67	695 812,27	32,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	3 826,97	19 946,34
NOREVIE	2016	C	11 PLAÏ PROVILLE ROUTE DE NOYELLES	CAISSE DES DEPOTS ET	296 422,26	254 564,46	42,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	1 400,10	5 404,52
NOREVIE	2016	C	24 plus proville route de noyelles	CAISSE DES DEPOTS ET	2 180 387,66	1 834 360,79	32,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	24 763,87	46 210,74
NOREVIE	2016	C	24 PLUS PROVILLE ROUTE DE NOYELLES	CAISSE DES DEPOTS ET	745 150,58	657 425,53	42,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	8 875,24	11 735,16
NOREVIE	2010	C	PLUS BEGUINAGE PROVILLE	CAISSE DES DEPOTS ET	351 251,59	197 085,58	14,00	A	F		1,950	F		1,950	A-1	EURO	3 843,17	12 379,25
NOREVIE	2010	C	PLUS BEGUINAGE PROVILLE	CAISSE DES DEPOTS ET	362 444,78	266 196,62	29,00	A	F		1,950	F		1,950	A-1	EURO	5 190,83	6 914,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
NOREVIE	2006	C	REFI PROVILLE TAUX FIXE	CAISSE DES DEPOTS ET	332 545,25	16 070,82	4,00	A	F	3,470	F	3,470	A-1	EURO	557,66	3 814,56		
SIA	1997	C	Logement 11 chemin des oiseaux	CAISSE DES DEPOTS ET	45 216,38	8 623,53	5,00	A	F	4,300	F	4,300	A-1	EURO	133,66	1 749,48		
SIA	1998	C	16/22 Logements le Vallon	CAISSE DES DEPOTS ET	1 155 746,49	90 235,48	8,00	A	F	4,800	F	4,800	A-1	EURO	4 331,30	9 517,43		
SIA	2001	C	Logements Le Vallon	CAISSE DES DEPOTS ET	28 934,82	10 356,11	9,00	A	V	4,200	V	4,200	A-1	EURO	181,86	1 056,56		
SIA	2004	C	12 plus 2002 route de Noyelles	CAISSE DES DEPOTS ET	673 000,00	371 101,19	15,00	A	V	4,200	V	4,200	A-1	EURO	7 236,47	21 536,73		
SIA	2004	C	Proville 12 Plus 2002 route de Noyelles	CAISSE DES DEPOTS ET	259 500,00	196 727,11	30,00	A	V	4,200	V	4,200	A-1	EURO	3 836,18	4 887,39		
SIA	2005	C	Proville 5 PLUS 2003 route de Noyelles	CAISSE DES DEPOTS ET	318 567,69	189 641,89	16,00	A	F	3,450	F	3,450	A-1	EURO	3 698,02	10 213,87		
SIA	2005	C	PROVILLE 5 PLUS 2003 ROUTE DE NOYELLES	CAISSE DES DEPOTS ET	94 527,79	75 292,15	31,00	A	F	3,450	F	3,450	A-1	EURO	1 468,20	1 791,10		
TOTAL GENERAL					8 145 846,16	4 970 311,80									71 030,75	175 598,72		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	246 629,47
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	262 345,45
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	508 974,92
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 907 679,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	13,02

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	7,00	22,00	17,45	2,92	20,37
Adjoint technique territorial	C	2,00	4,00	6,00	2,00	2,92	4,92
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	10,00	3,00	13,00	12,45	0,00	12,45
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	1,00	3,00	2,00	0,21	2,21
Adjoint territorial du patrimoine	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,21	0,21

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PERSONNELS (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	10,00	11,00	4,65	1,71	6,36
Adjoint territorial d'animation	C	0,00	9,00	9,00	2,85	1,71	4,56
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de Jeunes Enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		27,00	18,00	45,00	32,90	4,84	37,74

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Auxiliaire
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	367	0,00	A Autres	A Auxiliaire
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 059-215904764-20240408-24_14-BF



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à place de la République 59267 Proville (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/1997 - Logement 11 chemin des oiseaux	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	8 888,99
01/04/1998 - 16/22 Logements le Vallon	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	106 458,64
01/05/1998 - CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS-LOTISSEMENT LE VALLON	DEXIA CREDIT LOCAL		DEXIA MUNICIPAL AGENCY	109 232,49
01/10/2001 - Logements Le Vallon	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	11 078,21
01/05/2004 - 12 plus 2002 route de Noyelles	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	424 361,60
01/06/2004 - Proville 12 Plus 2002 route de Noyelles	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	257 667,22
01/08/2005 - Proville 5 PLUS 2003 route de Noyelles	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	218 892,21
01/08/2005 - PROVILLE 5 PLUS 2003 ROUTE DE NOYELLES	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	99 518,51
01/03/2006 - EFI Proville	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	1 679,79
01/07/2006 - REFI PROVILLE TAUX FIXE	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	16 931,06
01/10/2010 - PLUS BEGUINAGE PROVILLE	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	345 849,10
01/11/2010 - PLUS BEGUINAGE PROVILLE	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	223 270,79
01/05/2016 - 11 PLAI PROVILLE ROUTE DE NOYELLES	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	756 918,76
01/05/2016 - 11 PLAI PROVILLE ROUTE DE NOYELLES	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	284 393,87
01/05/2016 - 24 plus proville route de noyelles	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	2 246 423,68
01/05/2016 - 24 PLUS PROVILLE ROUTE DE NOYELLES	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	856 761,36
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV

PTT.1

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
S.I.D.E.C		Participation Annuelle	650,00
EPCI			
Communauté d'agglomération de Cambrai		Reversement des la Taxe Professionnel	0,00
Autres organismes de regroupement			
SIVU les murs Mitoyens		Participation annuelle suite aux Etudes des PC	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-1 058 539,43
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	42 500,00	42 500,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 016 039,43	1 016 039,43
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 016 039,43	1 016 039,43

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	230 000,00	230 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 483 844,08	1 483 844,08
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 269 883,51	2 269 883,51

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		230 000,00	I 230 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		230 000,00	230 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	230 000,00	230 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 483 844,08	III 1 483 844,08
Ressources propres externes de l'année (a)		754 000,00	754 000,00
10222	FCTVA	679 000,00	679 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	75 000,00	75 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		729 844,08	729 844,08
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00
28131	Bâtiments publics	60 000,00	60 000,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00
28157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel informatique	0,00	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	669 844,08	669 844,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		1 554 677,00	1,00	41,26 1	1 554 677,00	1,00
TFPNB		34 670,00	0,00	49,67 1	34 670,00	1,00
CFE		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		1 612 314,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/03/2024

Présenté par Guy Coquelle, Maire (1),
A Salle du Conseil Municipal, le 08/04/2024

Délibéré par l'assemblée Le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Salle du Conseil Municipal, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil Municipal (2),(3).

001. Guy Coquelle , Maire	
002. Thérèse Wargnies , Adjointe	
003. Michel Slomiany , Adjoint	
004. Annie Frère , Adjointe	
005. Jean-Michel Dolacinski , Adjoint	
006. Linda Wiart , Adjointe	
007. Pierre Deleporte , Adjoint	
008. Nathalie Lurka , Conseillère déléguée	
009. Aymeric Dollé , Conseiller délégué	
010. Regis Bedou , Conseiller	
011. Delphine Toffin , Conseillère	
012. Michel Bisiaux , Conseiller	
013. Pierre Bourel , Conseiller	
014. Lydie Waeles , Conseillère	
015. Mathilde Mania , Conseillère	
016. Arnaud Leprohon , Conseiller	
017. Mathilde Masclét , Conseillere	
018. Anne de Renty , Conseillère	
019. Christophe Belot , Conseiller	
020. Sandrine Billoir , Conseillère	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**S²LOW

021. Claire-Marie Dureux , Conseillère	
022. Jérôme Herlaut , Conseiller	
023. Christian Sparrow , Conseiller	

Certifié exécutoire par Guy Coquelle, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2024, et de la publication le 09/04/2024

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.